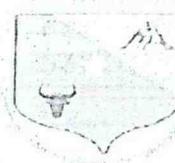


REPUBLIC OF CAMEROON
Pays du travail Patrie
RÉGION DE L'ADAMAOUA
DÉPARTEMENT DE LA VINA



COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE II
COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
ADAMAOUA REGION
VINA DIVISION
NGAOUNDERE II
SUBDIVISIONAL COUNCIL
INTERNAL TENDER BOARD

ADDITIF N°01/A/CANII/SG/CIPM/2026

Portant modification des pièces administratives et critères éliminatoires de :

- AONO N°01 relatif au projet de TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF FORAGES EQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITES DE SELBE DARANG (SAWARI), DJALINGO MAROUARE, VELA MBAI, YOUNKOU (FOUMBA), JOLI-SOIR, NORD-CIFAN CARREFOUR DEUX ETAGES, GADAMABANGA (CALMET ET CARREFOUR MAIRIE) ET REMYANGA DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
- AONO N°02 relatif aux CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ECOLES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II REPARTIS EN CINQ LOTS.

Financement: BIP Exercice 2026

1- Pièces administratives

Au lieu de :

- Le Récopissé de dépôt de catégorisation ou une fiche de catégorisation de l'entreprise
Lire :
- L'attestation de catégorisation ou la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donné.

2- Critères éliminatoires

Au lieu de :

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- c. Absence de caution et récépissé CDEC

Lire :

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après un délai de 48h) ;
- d. Absence de caution de soumission ;

NB : Le reste sans changement.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

Copie :

- MINMAP/VINA
- ARMP/AD
- AFICP/PA
- CDI/PA



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

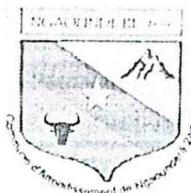
RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NGAOUNDÉRÉ 2^{ème}

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

N°2026/DA/CR/CAN2/SG



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE II
SUBDIVISIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

COMMUNIQUE RADIO

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2^{ème} informe le public et les soumissionnaires que l'Avis de Consultation de la Demande de Cotation N°01/DC/CAN2/CIPM/2026 du 13 Janvier 2026 relative à l'acquisition d'une pelle chargéeuse L55B5 pour la Commune de Ngaoundéré 2 est annulé.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

Ngaoundéré le 30 JAN 2026

Le Maire,



Idrissou Sama
Maire de la Commune
d'Arrondissement de Ngaoundéré 2^{ème}